

# Devenir Acteur PRAP 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité  
Physique **Sanitaire et Médico-Social**



Taux de réussite

Taux de recommandation de la formation

## Objectifs de formation



### Prévenir les risques, préserver la santé

- Être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels l'apprenant est exposé dans le secteur sanitaire et médico-social, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maîtrisant les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir dès la fin de la formation.
- Être capable d'accompagner la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi dès la fin de la formation

## Domaines de compétences



### Devenir acteur de prévention

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

## Matériel Pédagogique



### Des outils pour apprendre efficacement

Nécessaire pour prendre des notes, supports de cours, mémento PRAP et aides techniques permettent de renforcer la compréhension et la mise en pratique des notions abordées.

## Moyens Pédagogique



### Apprendre en pratiquant

- Exercices pratiques en sous groupes et binômes
- Jeux de rôle
- Mises en situations pédagogiques
- Études de situations professionnelles concrètes

## Modalité d'évaluation



### Mesurer vos progrès en continu

- Evaluation diagnostique
- Evaluation formative : mises en situation durant la formation
- 2 évaluations sommatives : pratique et théorique

## Conditions d'obtention du certificat



### Un certificat de l'INRS renouvelable

- Avoir suivi la totalité de la formation
- Evaluations Formatives : mises en situation durant la formation
- Valider les 2 épreuves certificatives

Durée de validité : 2 ans, prolongée par le suivi et la validation de la Formation Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) PRAP 2S



## Votre intervenant Laure-Anne Ambroisine

Ergonome ,Ostéopathe et Formatrice à jour de ces certifications  
Référente Handicap Formation



IPRP conventionnée CGSS



Formatrice certifiée PRAP 2S



Référente Handicap Formation

# Programme de formation

## Devenir Acteur PRAP 2S

### Participants

#### Personnel dans le secteur sanitaire et médico-social

Effectif maximum 10

### Pré-requis

#### Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation

Délais d'accès : 4 semaines

### Durée et horaires

#### Formation en présentiel Date à définir 4 jours soit 28h dont 14h dédiées à l'ALM

8h à 12h - 13h à 16h00

### Tarifs et lieux

#### Intra-entreprise : 4 500€ TTC par groupe Inter-entreprise : 670€ TTC par apprenant

Au sein de votre entreprise  
Au Village by CA à Fort-de-France

Jour

01

#### Matin

##### Ouverture de la formation

Compréhension de l'intérêt de la prévention et  
Connaître les risques de son métier.

#### Après-midi

Analyse des dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain  
Identifier les enjeux de l'accompagnement

Jour

02

#### Matin

Observation de son travail pour observer ce qui peut nuire à sa santé  
Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

#### Après-midi

Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort  
Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir

Jour

03

#### Matin

Proposition d'améliorations de sa situation de travail  
Analyser la situation d'un accompagnement.

#### Après-midi

Caractérisation des aides techniques adaptées au regard des situations d'un accompagnement  
Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de sa propre santé.

Jour

04

#### Matin

Faire remonter l'information aux personnes concernées

#### Épreuve Certificative 1

Mettre en œuvre d'un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et soi

#### Après-midi

#### Épreuve certificative 2

#### Clôture de la formation.



#### Ressource Handicap Formation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap

N'hésitez pas à nous contacter



0596 10 60 98

admin@ergosprevention.f

ERG'OS  
PREVENTION